



<https://www.coupdesoleil-rhonealpes.fr/lettre-culturelle-franco-maghrebine-73>

Posted on 2023-01-31 by Coup de soleil en Rhône-Alpes

« UNE PRISON POUR MEMOIRE MONTLUC, DE 1944 A NOS JOURS » par Marc André, ENS éditions, 2022

On est très impressionné par l'extrême minutie du travail universitaire qui a donné lieu à ce livre (572 pages, c'est une somme !), absolument impeccable par la rigueur de sa méthode et de sa présentation. Certes, ce livre d'histoire suit globalement une chronologie en trois périodes, mais il se veut avant tout une réflexion et pas seulement le retour sur des narrations et des récits historiques de faits plus ou moins connus (la plupart le sont). C'est plutôt l'enchaînement entre les parties qui a retenu l'attention de l'auteur et il est vrai que le sujet abordé, à certains égards, peut passer pour exemplaire, notamment sur le rôle de la mémoire en histoire. Au lieu que le livre se présente comme une succession de trois moments bien distincts (ceux-ci ayant réellement existé avec des caractéristiques indéniables), il évoque plutôt le glissement de chacun vers les autres et les effets produits par cette sorte de palimpseste et de superposition, le mot palimpseste étant employé par Marc André pour suggérer la porosité de l'histoire toujours plus ou moins empreinte de ce qui précède d'où la difficulté extrême d'en finir avec quoi que ce soit.

La date de départ, 1944, est la fin de la deuxième guerre mondiale, et puisque c'est de la forteresse de Montluc qu'il est question, cette date est donc aussi la fin de l'utilisation de ce lieu comme prison par la Gestapo ou police de l'Etat nazi en France. Evidemment, après la chute de l'Etat nazi, il ne sera plus question d'enfermer les résistants à Montluc mais le travail de Marc André consiste à faire comprendre que pour autant cette signification du lieu est loin d'être abolie ; et l'on peut même dire que toute une partie de son livre, des plus intéressants et originaux à cet égard, est de montrer qu'il y aura persistance d'une mise en rapport entre les murs de Montluc et la résistance à l'oppression.

En effet, la deuxième étape du parcours historique suivi aboutit à une concentration des événements et des mises en question en pleine guerre d'Algérie et aux moments où la répression exercée par l'armée française sur la rébellion clandestine des Algériens se montre particulièrement sévère voire meurtrière : 1958-1962. Pour les lecteurs de Marc André le livre est très riche d'informations sur la manière dont les Algériens en France entendent faire avancer leur cause à leurs risques et périls évidemment. Et c'est ici que pour de nombreux Français en principe peu impliqués dans les péripéties de la guerre d'Algérie, la signification prégnante du nom même de Montluc et de ses murailles se trouve réactivée. Bien avant même que l'expression « lieu de mémoire » ait été inventée (on l'attribue généralement à l'éditeur Pierre Nora et à une célèbre collection, datée des années 1980 à 1990), on parlait couramment de « lieux de sinistre mémoire », ce qui pouvait tout à fait être le cas pour le fort de Montluc, tant il est vrai que le souvenir de la Gestapo et de ses méthodes n'était pas des plus faciles à éradiquer.

A partir du moment où Montluc a de nouveau servi de prison et notamment pour les combattants algériens de l'indépendance, sans parler des activistes français engagés à leurs côtés, l'armée qui gère les arrestations et les emprisonnements n'a certes rien à voir avec celle qui auparavant permettait aux nazis d'exprimer leur pouvoir sur la France —sinon pourtant qu'on ne peut éviter des points communs entre les formes de répression. Et d'ailleurs des faits singuliers vont eux-mêmes dans le sens de divers rapprochements forcément choquants ; c'est le cas lorsqu'un ancien détenu de la Gestapo se trouve à nouveau en position de détenu mais cette fois du fait de la répression exercée par une armée bien française, qui se glorifie de défendre la France contre la subversion.

La date de 1962, qui met fin à cette deuxième période recouverte par le livre, ne permet pas d'en finir loin de là, avec toutes les ambiguïtés de la répression exercée par le pouvoir d'Etat.

Et le moins qu'on puisse dire est que militairement, la situation de l'Etat français n'est pas confortable, lorsque très officiellement s'achève la guerre d'Algérie. Le livre de Marc André ne prétend évidemment pas entrer dans le détail des derniers sursauts de l'OAS finalement voués à l'écrasement, mais la prison de Montluc va à nouveau jouer son rôle dans cette affaire, sans que l'image de ses murailles se simplifie une fois pour toute ou s'unifie.

Non seulement l'histoire reste inscrite sous la trame des faits, et réapparaît comme le montre l'image du palimpseste, mais elle peut aussi refaire surface encore bien plus clairement et directement, comme ce fut le cas en 1983 et 1987 dans l'histoire des procès et détentions de Klaus Barbie. Or, malgré l'évidence massive de la condamnation subie par ce dernier, on ne peut prétendre, ce qui est assez paradoxal, que toute personne de bonne foi se soit ralliée à une interprétation univoque des faits. Il semble qu'il soit impossible d'éliminer tout espèce de trouble ou de gêne lorsque se trouve évoqué et rappelé dans les mémoires le droit exercé par l'Etat d'emprisonner en son nom—et le livre de Marc André fait bien comprendre pourquoi : nombreux ont été les revirements de sens pris par ces emprisonnements et par la définition même de l'Etat, c'est-à-dire des valeurs qu'il défend.

D'une certaine façon, lorsque Montluc a cessé d'être une prison pour devenir un Mémorial (2009-2010), on aurait pu y voir une manière de baisser les bras, c'est-à-dire de renoncer à tirer au clair ce qu'il en est du droit à l'emprisonnement pour raison d'Etat. Cependant un Mémorial lui aussi a besoin d'être défini par son sens, et Marc André montre bien que ce n'est ni plus évident ni plus facile de délimiter (ou pas) celui-ci que le sens d'une prison. Prison ou mémorial, Montluc envoie des signes, spectaculaires et impressionnants ...mais pas forcément très clairs : faire signe, c'est déjà beaucoup, signe de quoi : il faut laisser la réponse à chacun.

Denise Brahim